



# L'AGEFI

## **Acofi va lancer deux fonds de «reverse factoring»**

Frédérique Garrouste 09/07/2015 L'AGEFI Quotidien / Edition de 7H

### **Spécialiste du financement alternatif, la société de gestion va faire refinancer par le marché des factures approuvées par des grands groupes.**

Acofi étend le champ des actifs proposés à la désintermédiation. La société de gestion prépare le lancement de véhicules qui seront investis dans des actifs peu connus encore du marché, des créances commerciales objet de «reverse factoring». Cette technique consiste à financer des factures d'un grand groupe faisant bénéficier ses fournisseurs de sa qualité de signature: il leur propose de faire refinancer par un tiers ses factures à payer dès qu'il les a approuvées. Les fournisseurs trouvent là un financement à meilleur prix qu'avec l'affacturage classique puisque le prix est calé sur le crédit du donneur d'ordres. Les investisseurs, eux, trouvent là un risque de bonne qualité. «A partir d'un actif constitué de créances commerciales par nature de durée courte, l'investisseur a accès à une prime de structuration», précise Thibault de Saint Priest, directeur général d'Acofi Gestion. Le rendement attendu de tels fonds variera logiquement en fonction de la qualité de crédit du donneur d'ordres.

Acofi va lever sur ce thème deux fonds en forme de FCT (fonds commun de titrisation) d'environ 150 millions d'euros chacun, avec un grand donneur d'ordres par fonds. Le lancement est prévu au quatrième trimestre et les fonds devraient avoir une durée de vie de 4 à 5 ans. La société de gestion s'est associée à Corporate LinX, spécialiste de reverse factoring et qui se charge notamment, via son portail informatique, d'organiser les flux d'informations sur les factures entre les partenaires commerciaux et financiers. «Les structures montées en collaboration avec Acofi prévoient un 'reverse factoring' à grande échelle, qui financera non seulement les plus gros fournisseurs mais aussi les petites entreprises souvent délaissées dans ce type de montage, déclare Fabien Jacquot, président de Corporate LinX. Nous entendons favoriser un lien de financement durable entre donneurs d'ordres et fournisseurs.»

Les montages de ce type sont encore peu répandus et Acofi confirme ainsi son approche de la désintermédiation du financement des entreprises. Le gérant privilégie les sous-jacents originaux et décorélés, où la concurrence entre investisseurs est moins forte. Il s'intéresse en particulier à des postes figurant à l'actif du bilan des entreprises, plutôt qu'au passif, comme par exemple des créances en leasing industriel et des créances d'entreprises sur l'Etat au titre du Crédit impôt recherche.